Livret Pédagogique
à destination des familles
de l'accueil de loisirs

Saison 2019/2020

« Chaque enfant est unique et original. Il a besoin de se révéler aux autres et à lui-même. »

Projet Educatif de la MJC Jean Macé

MJC JEAN MACE

38 RUE CAMILLE ROY 69007 Lyon

Tel: 04 78 58 73 10 / Contact : enfance.extra@mjcjeanmace.fr

Vous pouvez consulter l'intégralité du projet pédagogique en ligne, sur www.mjcjeanmace.fr, rubrique Enfance ou n'hésitez pas à le demander à la directrice de l'ALSH.

1 - Présentation de l'accueil

L'accueil de loisirs de la MJC Jean Macé est une association de loi 1901 et agit en lien avec les principes et dans la continuité du projet associatif de la MJC. Pour cela, ses valeurs éducatives et pédagogiques mettent en avant l'importance attribuée à l'expression de chacun, au vivre-ensemble et à la solidarité ainsi que la citoyenneté et la responsabilisation des enfants.

L'accueil de loisirs se déroule au sein même de la MJC et est destiné aux enfants âgés de 6 ans révolus et jusqu'à 10 ans.
La capacité d'accueil est de 35 enfants, par jour, ouvert sur toutes les périodes de vacances (sauf celles de fin d'année).
Depuis la rentrée 2015, un nouvel accueil jeune est pensé pour les jeunes de 11 à 15 ans, l'Adosphère, géré par le secteur jeune.

2 - Pédagogie

C’est en étant acteur de ses loisirs que l’enfant grandit et s’épanouit, c’est pourquoi la pédagogie mise en place à la MJC se veut participative et coopérative. Plus qu’un mode de garde, il s’agit d’impliquer les enfants dans un espace citoyen, afin qu’ils créent une mini-société à leur échelle, accompagnés dans leur démarche par les adultes. L’équipe d’animation s’efforce de proposer aux enfants des temps choisis et non-subis par ces derniers.

Les vacances à la MJC, c’est avant tout jouer à créer un monde ! Les enfants aidés des animateurs vont décider et mettre en place leur vision des vacances.

Le programme d’activités est donc vu et décidé avec eux directement lors du 1er jour. Les animateurs peuvent toutefois leur proposer des activités, notamment sur les matinées, pour lesquelles les enfants peuvent se positionner. Les sorties ou certains projets peuvent être déjà programmés dans un souci d’organisation et d’anticipation.

Il peut y avoir aussi des temps où ils n’auraient rien envie de faire, car c’est aussi ça les vacances ! En s’appuyant sur les métiers, les rites et les différents Temps (calmes, libres, de jeux…) l’enfant fait l’expérience de la citoyenneté et de l’autonomie.

En application de cette pédagogie, nous travaillons autour des 3 objectifs suivant :
- Permettre l'implication des enfants dans l'organisation de leurs loisirs
- Favoriser le vivre-ensemble et la vie en collectivité
- Orienter l'ouverture des actions des enfants vers l'extérieur

Pour atteindre ces objectifs, nous utilisons différents outils. En voici quelques exemples :

• LUNDI, la journée des « bâtisseurs »: c'est la journée où la semaine est réfléchie et construite avec les enfants. Il est question du programme d'activités, mais aussi du choix des métiers, d'une réflexion sur les règles de vie qui vont être fixées, et jusqu'à l'appellation (inventée) des différents espaces ou moments de la journée. Après validation collective et vote, le programme et le déroulement de la semaine sont actés.

• Les METIERS : ce sont des activités, souvent faites le matin, et qui sert à l'ensemble du groupe. Les enfants choisissent leur métier le lundi matin, et doivent s'y tenir toute la semaine, dans un souci de cohérence et de progression. Pour citer quelques exemples de métiers utiles à la mini-société, il y a les cuisiniers (chargés de préparer les goûters), les journalistes, les décorateurs, les inventeurs, les magiciens, ...

• Le CONSEIL : il a lieu le vendredi matin, avec l'ensemble des enfants. Il a pour but de faire un retour sur la semaine, sous forme de bilan, mais surtout de permettre aux enfants de s'exprimer sur des changements ou modifications qu'ils souhaiteraient apporter au fonctionnement des vacances, et proposer des activités et sorties pour la semaine suivante ou les prochaines vacances. Il est animé par un enfant-président, assisté d'un porte-parole.

3 - Une journée dans notre accueil de loisirs

TEMPS	DESCRIPTIONS
8h à 9h30	Accueil du matin : C'est un moment très important car il conditionne le reste de la journée. A 8h00, les animateurs doivent lister les enfants arrivés et les mettre à l'aise, tout en accueillant les parents et en répondant aux questions éventuelles. Sur ce temps les animateur sont dans une surveillance globale du groupe mais se doivent aussi de repérer les enfants « isolés » et de favoriser leur intégration, en les intégrant dans un groupe ou en jouant dans un premier temps avec eux. La citoyenneté et nos valeurs doivent s'exprimer dès l'accueil : responsabilisation des enfants (parrainage, explication de certains jeux par les enfants…), écoute et prise en compte de leurs remarques, insister sur les mots magiques…
9h30 à 11h30	Echanges collectifs et métiers : Il s'agit à la fois d'expliquer aux enfants ce qui les attend, mais aussi et surtout d'accueillir collectivement les enfants et de répondre à leurs questions. C'est un moment convivial qui peut s'enrichir de chansons par exemple. Après ce temps les enfants se répartissent par métier avec leur animateur référent. Par petits groupes ils mènent à bien un projet hebdomadaire qui sera valorisé en fin de semaine.
11h30 à 12h	Temps libre : Parce qu'ils sont en vacances, les enfants ont aussi des temps libres, où ils ont le droit de ne rien faire s'ils le veulent, de jouer entre eux… Les animateurs ont ce double rôle de surveillance générale et de porter attention à l'individu. Il s'agit aussi d'un moment où il faut anticiper la mise de table, le lavage de mains….
12h à 13h	Déjeuner : Ce moment est un temps d'animation comme les autres avec nos valeurs que nous véhiculons et des animateurs présents et disponibles. Les enfants sont impliqués dans ce temps : mettre la table / faire le service / débarrasser / rangement. C'est un temps d'échange et de partage entre les enfants, mais avec les adultes aussi, qui se doit d'être calme. Les adultes vont insister pour que les enfants goûtent de tout, parlent sans crier, restent à table et pensent aux mots magiques.

13h à 14h	Les temps tranquilles : Les enfants ont le choix entre différents coins tels que des ateliers manuels, le coin repos, lecture, des jeux calmes, des dessins, des contes … Parfois, ce temps peut être animé (exemple : yoga, conte animé, atelier avec les adolescents,…).
14h à 16h	Animations de l'après-midi : Elles se font par choix d'activités, tout âge confondu. Ces animations ne présentent pas de caractère obligatoire, nous n'obligeons pas un enfant à jouer. C'est pourquoi il est très important de bien expliquer les jeux aux enfants et de leur donner envie. Ces animations sont préparées en amont par les animateurs ou alors en concertation avec les enfants. Il est aussi possible d'envisager des animations animées par les enfants pour d'autres enfants ou pour leur famille. Une fois par semaine, une sortie est programmé (musée, cinéma, lasergame,…).
16h à 17h	Goûter et temps libre : Le goûter se prend avec l'ensemble des enfants. Il s'agit d'un temps semblable au repas de midi où les enfants sont assis et calmes. Ils participent également au service et au rangement. La plupart du temps, le goûter est le gâteau préparé par les cuisiniers le matin. Le temps libre se fait dans les mêmes conditions que celui du matin.
17h à 18h	Accueil du soir : Le principe est proche de celui du matin avec en plus le vécu de la journée (excitation, problèmes éventuels…). Cet accueil se doit aussi d'être calme. Un animateur doit être disponible pour accueillir les parents et leur faire un retour sur la journée ainsi que répondre à leurs questions. En cas de problème avec un enfant il faut dans un premier temps en référer au directeur du centre de loisirs qui prendra la mesure qui convient.

4 - Equipe d'animation

L'équipe est composée de 4 animateurs diplômés du BAFA ou en cours de stage. Le positionnement des animateurs au sein de la MJC se situe dans une démarche d'accompagnement très importante. Il doit pouvoir s'adapter aux idées et projets des enfants. L'animateur est présent et disponible pour concrétiser les initiatives des enfants.
Les animateurs sont accompagnés et encadrés par la directrice de l'accueil de loisirs, qui veille au bon déroulement des journées. Disponible et à l'écoute, elle est présente pour l'équipe en cas de besoin, de conseils, d'aide ou de soutien.

5 - Lien avec l'Adosphère (l'accueil pour les 11-15 ans)

Dans le cadre des vacances, la MJC est utilisé par les enfants et les adolescents.
Il peut arriver que les deux groupes soient réunis pour pratiquer ensemble des activités ou simplement pour passer un temps spécifique ensemble : des séances de découvertes animées par les adolescents pour les enfants lors des temps calmes ou jeux en commun. De plus, le Lundi soir, un point est fait entre le secteur enfance et le secteur jeunes afin d'affiner la répartition des salles et des activités dans les locaux.

6 - Communication avec les familles

Durant les vacances, toute l'équipe est présente et disponible pour répondre aux questions des parents. Le vendredi soir, un temps convivial est organisé par les enfants pour les familles pour leur montrer les photos et réalisations de la semaine.

N'hésitez pas à contacter Lisa Agostini, la directrice, au 07.61.08.68.04 pour tout renseignement complémentaire.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter en ligne le projet pédagogique complet,
sur www.mjcjeanmace.fr, rubrique Enfance.

MJC Jean Macé
38 rue Camille Roy
69 007 Lyon
Tél. 04 78 58 73 10
www.mjcjeanmace.fr
accueil@mjcjeanmace.fr